



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 18 JUILLET 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit juillet à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune nouvelle de Veuzain-sur-Loire, dûment convoqué le 12 juillet 2024, s'est réuni en séance ordinaire à la salle des fêtes de Vauliard, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents : MM. OLAYA, LECUIR, HERSANT, BONNEVILLE, CARREZ, BILLAULT, DUGAULT, RICHOMME, FERRAND, COUCHAUX, LEROUX ; Mmes LE BELLU, REUILLON-FRETTE, SEGRET, CRAMOYSAN, GALLOU, BONNEAU

Absents représentés : Philippe BELLAMY représenté par Marylène REUILLON-FRETTE
Silvain MOREAU représenté par Yves LECUIR
Marie-Ange MORASIN représentée par Nadine SEGRET
Marie CLEMENT représentée par Laetitia BONNEAU
Annick CHAUMET représentée par Gérard HERSANT
Christelle BROSSILLON représentée par Marie-Françoise CRAMOYSAN
Pascal LHUILLIER représenté par Pierre BONNEVILLE

Absents : MMES BERTHEREAU, MAUGER, GUESDON, FOUCAULT, ROUL

MME Nadine SEGRET a été élue secrétaire.

Monsieur le Maire demande s'il y a des observations concernant le procès-verbal du dernier conseil municipal. Il n'y a pas de remarque. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire informe des décisions qu'il a prises dans le cadre de ses délégations de pouvoir que le conseil municipal lui a confiées.

2024-31	Fongibilité des crédits n°2 – Budget Principal 2024
2024-32	Cavurne n°3 pour 30 ans
2024-33	Titre de concession N 132 pour 50 ans
2024-34	Titre de concession F 73 pour 50 ans

INFORMATIONS

a) Synthèse de la commission Environnement-Cadre de Vie-Sécurité

En l'absence de Philippe Bellamy, Monsieur le Maire présente la synthèse de cette commission.

ENVIRONNEMENT

- Point sur le fleurissement : cour EFS, cour Genevoix, massifs de la place...
- Point sur l'élégage : parkings S. Diard, Ecrevissière
- Bilan de la journée biodiversité

CADRE DE VIE

- Point sur les mobiliers
- Cour d'école Prévert
- Parc de loisirs

2024-74 Demande de subvention pour le projet de réhabilitation et d'extension de la Maison de Santé Pluridisciplinaire

Exposé :

Suite au recrutement du maître d'œuvre, la commune avance dans son projet de réhabilitation et d'extension de la maison de santé pluridisciplinaire d'Onzain. L'objectif est d'améliorer les conditions d'accueil des patients, d'améliorer les conditions d'exercice des professionnels de santé, et de rendre attractive la maison médicale auprès de nouveaux professionnels.

Le projet prévoit l'acquisition des parcelles de la maison médicale (approuvée au conseil municipal du 23.02.2023) et des travaux de rénovation au sein du bâtiment existant. Les locaux seront restructurés afin de créer une salle de réunion et un studio pour les étudiants ou les remplaçants à l'étage avec un accès possible grâce à un ascenseur.

Le projet prévoit également la construction d'une extension sur deux niveaux permettant d'agrandir la maison médicale et de créer des cabinets et des bureaux supplémentaires. Les lieux communs (salles de soins non programmés, salle de réunion, etc.) favoriseront le travail coordonné des professionnels. Un nouveau parking sera créé à proximité de l'équipement. Les plans du projet figurent en annexe.

La charge des cabinets vacants ne sera pas supportée par les professionnels de santé. Les loyers pratiqués respecteront le prix du marché.

Le coût total estimé du projet est 1 379 212 € HT.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les délibérations n° 2023-16 et 2023-17 du 23 février 2023, relatives à l'acquisition des parcelles de la future MSP et de son parking,

Considérant l'esquisse du projet de la nouvelle Maison de Santé Pluridisciplinaire d'Onzain qui a été présentée lors du conseil municipal du 26 octobre 2023,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, :

- approuve la réalisation du projet ;
- sollicite une subvention au taux maximum dans le cadre du CPER Centre-Val de Loire ;
- sollicite une subvention au taux maximum dans le cadre du Fonds d'Intervention et de Promotion de la Santé du Conseil départemental de Loir-et-Cher ;
- sollicite une subvention au taux maximum dans le cadre de la DSIL 2024 ;
- sollicite une subvention au taux maximum dans le cadre du Fonds Verts ;
- approuve le plan de financement suivant :

Dépenses (HT)		Recettes (HT)		
Acquisition des parcelles	441 400 €	CPER – Etat	344 803 €	25 %
Etudes	23 200 €	CPER-Région	344 803 €	25 %
Travaux	836 025 €	Conseil départemental	100 000 €	7,25 %
Honoraires MOE	78 587 €	DSIL (bonification 10% Etat)	137 921 €	10 %
		Sous-total des aides sollicitées	927 527 €	67,25 %
		Autofinancement :	451 685 €	32,75 %
Montant total	1 379 212 €	Montant total :	1 379 212 €	100%

- autorise le Maire à signer tout document relatif à cette opération.
- déclarer avoir informé les communes de l'EPCI et du canton sur la nature du projet.

QUESTIONS DIVERSES

- Nadine Segret regrette que l'éclairage public ne soit pas remis la nuit dans le cadre de manifestations publiques qui se terminent tard.
- Laurent Couchaux demande à ce que soit relancée la gendarmerie concernant des demandes d'information sur les nouvelles modalités du permis E.
- Franck Dugault regrette qu'il y ait une gratuité concernant la location des salles municipales pour les prestations payantes de certains artistes.
- Gilles Leroux relance l'exécutif de la commune de Veuves et plus largement de celle de Veuzain-sur-Loire quant à sa demande de revoir la charte de la commune nouvelle. Monsieur le Maire répond qu'une étude sera menée pour trouver le meilleur procédé de réflexion.

Prochain Conseil : Jeudi 19 septembre

Prochains rendez-vous :

- Dimanche 4 août : Concert aux Doves
- Samedi 10 août : Concert aux Doves
- Vendredi 23 août : Concours de Pétanque
- Samedi 31 août et Dimanche 1^{er} septembre : Vignes, Vin et Randos
- Samedi 7 septembre : Forum des associations
- Samedi 21 et Dimanche 22 septembre : Journées du Patrimoine
- Mercredi 25 septembre : collecte du Don du Sang
- Dimanche 29 septembre : Concert en l'église de Veuves

La séance est levée à 20h30.

Nadine SEGRET
Secrétaire de séance



Pierre OLAYA
Maire

